

app  
 Pour le  
 Le 5.10.45  
 P. 6  
 Le chef de mission  
 signé:

Ainsi fait

M. le Maire rappelle au conseil que par délibération en date  
 du 13 novembre 1940, le conseil avait décidé de donner le nom de Maréchal-  
 Pétain à la Place du Monument aux Morts et à l'aiguille de Chamouix  
 dans le Massif de Blaitère et qu'il y a lieu actuellement de  
 changer ce nom.  
 Le conseil, après en avoir délibéré, décide que la Place  
 du Monument aux Morts s'appellera désormais "Place de la Libération"

et que l'aiguille de Maréchal-Pétain reprendra son ancien nom "aiguille  
 de Chamouix".

Ainsi fait

Am. Chouat  
 G. Coultat  
 H. Delaux  
 C. Cornuier  
 P. Feteche  
 J. Lecomte  
 J. Lecomte